

FICHE DE SYNTHÈSE GÉNÉRALE

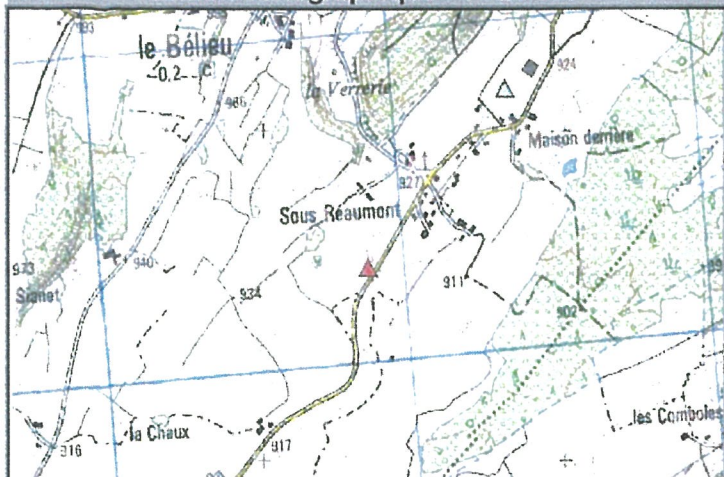
Commune  
**BELIEU (LE)**

N° Site  
**25050-1**

Catégorie globale de risque  
**C**

1. Données générales du site

Extrait cartographique - 1 / 25 000



Photo



Coordonnées Lambert : X **926350** Y **2243590**

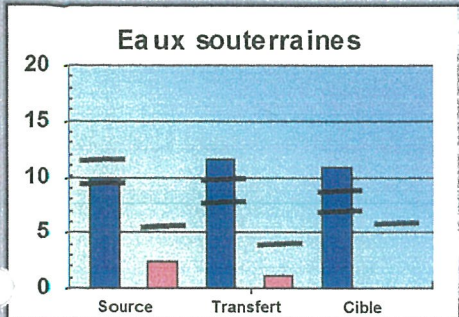
Lieu-dit : **Sous Réaumont**

Type **DB** Surface estimée **500** m<sup>2</sup> Date du diagnostic **31/10/01** Personne présente   
 Activité **F** Volume estimé **2000** m<sup>3</sup> Site inventorié en 1991  Identité **Resp communal**

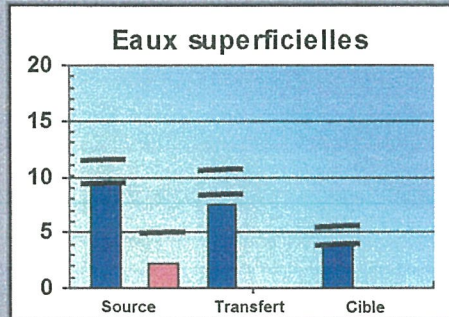
Historique - Nature des déchets

Décharge brute de volume modéré, ouverte dans les années 1940. Elle a été utilisée pour le dépôt de tous types de déchets, y compris des ordures ménagères, jusqu'à sa réhabilitation sommaire en 1980 (mise en service du broyeur de Les Fins).

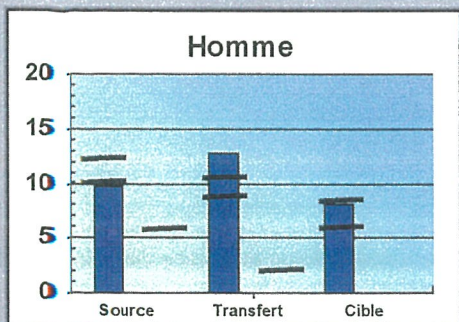
2. Synthèse des impacts



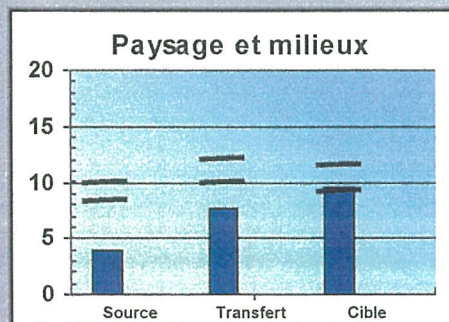
Catégorie de risque  
**C**  
Note moyenne / 20  
**10,8**



Catégorie de risque  
**D**  
Note moyenne / 20  
**7,0**



Catégorie de risque  
**D**  
Note moyenne / 20  
**10,2**



Catégorie de risque  
**D**  
Note moyenne / 20  
**7,1**

3. Problématique du site

Volume de dépôt modéré. Les déchets, maintenant recouverts, reposent sur des terrains calcaires karstiques, dans une doline, ce qui facilite les infiltrations vers la nappe. Celle-ci est estimée à plus de 20 m de profondeur, et n'est pas exploitée à proximité de l'ancienne décharge.  
 Un ruisseau temporaire prend sa source à 800 m du site. Des tourbières, constituant une zone naturelle protégée, sont présentes à environ 800 m.  
 Le site est localisé dans une zone agricole, à 250 m des premières habitations. L'impact sur le paysage et les milieux est limité (site reconquis par la végétation).

FICHE DE SYNTHÈSE - DÉFINITION DES SUITES À DONNER

COMMUNE

N° Site

Catégorie de risque

BELIEU (LE)

25050-1

C

1. Suites à donner - Besoins à court terme

Besoin immédiat d'une étude préalable avant travaux  Coût estimé de l'étude (en € HT)

Objectifs :

- Caractériser le potentiel polluant
- Caractériser les possibilités de transfert
- Mesurer les impacts sur les milieux
- Définition et chiffrage de travaux particuliers
- Autre objectif d'étude

Besoin immédiat en travaux sans étude préalable  Coût estimé des travaux (en € HT)

Objectifs :

- Libérer l'emprise (partiellement ou totalement)
- Effacer l'impact visuel (regroupement évacuation, nivellement couverture...)
- Limiter les percolations dans les déchets (remodelage, couverture...)
- Limiter le ruissellement vers les déchets (fossés)
- Limiter l'accès (clôture, barrière, panneau d'information)
- Autre objectif de travaux

Remarques

Site réhabilité sommairement en 1980, reconquis par la végétation. Quelques travaux complémentaires sont cependant préconisés. Une variante par comblement en matériaux de classe 3 a été chiffrée (poste 8-2, document 3 définition des travaux de remise en état). Elle est estimée à 42300 € sous réserve que les matériaux de comblement utilisés soient obtenus

2. Possibilité de reconversion du site en installation de substitution

	Déchetterie		Centre de stockage d'inertes		Plate-forme déchets verts	
			de proximité	BTP	de proximité	intercommunale
Note	<input type="text" value="26"/>	<input type="text" value="26"/>	<input type="text" value="42"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="42,5"/>	<input type="text" value="42,5"/>
Aptitude	<input type="text" value="bon"/>		<input type="text" value="bon"/>	<input type="text" value="mauvais"/>	<input type="text" value="bon"/>	<input type="text" value="bon"/>
Existence ou projet avancé < 10 km	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Lieu	BONNETAGE, FINS (LES)			FINS (LES), RUSSEY (LE), ORCHAMPS-VENNES		

3. Syndicats

Syndicat de collecte   
Syndicat de traitement

4. Besoins théoriques pour les différentes catégories de déchets

Déchets accueillis en déchetterie   
Inertes   
Déchets verts

5. Nombre total de site inventorié sur la commune  , dont :  site(s) diagnostiqué(s) sur le terrain  
 site(s) non diagnostiqué(s)

DEFINITION DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT

COMMUNE

N° Site

Catégorie de risque

BELIEU (LE)

25050-1

C

Définition des objectifs de travaux

1.  Effacer l'impact visuel
2.  Limiter les percolations dans les déchets
3.  Limiter le ruissellement vers les déchets
4.  Limiter l'accès
5.  Autre objectif...
8.  Libérer l'emprise

Description des postes de travaux et quantitatif estimatif

Remarque :

Le présent descriptif constitue une **estimation minimale** des travaux de remise en état. Il peut être complété si un plus haut niveau d'insertion paysagère ou un autre usage du site est recherché. Compte tenu du niveau d'étude réalisé, **la précision de l'évaluation des coûts** est de l'ordre de 30 à 10 %. Le descriptif des travaux peut être directement repris pour la consultation des entreprises. Cependant, les quantités étant indicatives, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de les vérifier et de s'engager sur leur suffisance.

La présence éventuelle de déchets compressibles et évolutifs, pouvant potentiellement émettre des gaz explosifs et nauséabonds, **ne permet pas tous les usages possibles**. Tout projet d'aménagement différent de celui décrit ci-dessous doit être étudié au préalable. Dans tous les cas, la mémoire du passif du site doit être conservée dans les **documents d'urbanisme (PLU)**.

**Le contexte réglementaire du site** peut nécessiter la réalisation de dossiers administratifs : dossier de remise en état pour les sites autorisés (installations classées), dossier loi sur l'eau si travaux en rivière... Le maître d'ouvrage prendra contact avec l'administration concernée.

En cas de montant de travaux significatif (> 23 000 €) et du fait que le niveau de l'étude préalable conserve un caractère incertain, une étude de vérification de l'impact sur les milieux potentiellement affectés, peut être réalisée préalablement aux travaux, afin de valider le programme défini (notamment les postes de couverture argileuse ou de remodelage s'ils ont été prescrits).

Postes retenus	Descriptif	Quantité estimée
	<b>NB : les prix s'entendent toutes sujétions comprises.</b>	
1-1 <input type="checkbox"/>	Ramassage des déchets légers dans un rayon de 200 m et enfouissement sur site.	_____ ha
1-11 <input type="checkbox"/>	Plus value pour <b>élimination en centre d'enfouissement agréé</b> dans le cas où l'enfouissement sur site n'est pas possible.	_____ pm m3
1-2 <input checked="" type="checkbox"/>	Ramassage des déchets lourds et encombrants dans un rayon de 200 m et enfouissement sur site.	0,5 ha
1-21 <input type="checkbox"/>	Plus value pour <b>élimination en centre d'enfouissement agréé</b> dans le cas où l'enfouissement sur site n'est pas possible.	_____ pm m3
1-3 <input type="checkbox"/>	<b>Nivellement du site</b> après rassemblement des déchets par terrassement pleine masse, en terrain de toute nature ou en déchets, de façon à obtenir sur toute la surface du site, un profil régulier en harmonie avec la topographie locale : sans point bas permettant l'accumulation des eaux et sans pente importante pouvant générer une instabilité.	_____ ha
1-4 <input type="checkbox"/>	<b>Apport complémentaire et mise en œuvre de matériaux</b> naturel propres ou de terre végétale prélevée dans un rayon inférieur à 10 km, de façon à masquer tous les déchets visibles. Epaisseur : 0.3 m au minimum.	_____ m <sup>2</sup>
1-5 <input type="checkbox"/>	<b>Végétalisation</b> : (dans le cas où la reconquête de la végétation naturelle du site est jugée insuffisante), fourniture et plantation d'un semis herbacé sur toute la surface du site, associés à un plan de fertilisation.	_____ pm m <sup>2</sup>

\*pm : pour mémoire

DEFINITION DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT

COMMUNE		N° Site	Catégorie de risque
BELIEU (LE)		25050-1	C
2-1	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Remodelage</b> : mise en forme de la surface du dépôt par terrassement pleine masse déblais / remblais des matériaux de toute nature, de façon à obtenir des pentes régulières de 3% minimum permettant une évacuation correcte des eaux vers les exutoires existants, sans générer de problèmes d'instabilité. Ce remodelage peut également être opéré (au moins partiellement) par apport des déchets inertes exempts de pollution (déblais, gravats sans plâtre...), sous réserve d'un contrôle préalable. En cas de talus abrupt sans possibilité de réduire la pente, le prix intégrera la réalisation de rigoles pour l'évacuation latérale des eaux. Dans le cas des dolines, le remodelage se fera par écrêtage et rehaussement de la partie sommitale (pas en poussant dans le fond) et intégrera la réalisation d'une fosse d'infiltration dans le fond de la doline.	600 m <sup>3</sup> <input type="checkbox"/> Doline
2-2	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Couverture simple</b> : apport et mise en œuvre sur toute la surface du dépôt, de matériaux naturels propres de perméabilité non maîtrisée, faciles à végétaliser, prélevés dans un rayon de 10 km ou sur place si cela est possible, en une couche de 0.3 m d'épaisseur à la surface bien lissée.	500 m <sup>2</sup>
2-3	<input type="checkbox"/>	<b>Couverture peu perméable</b> : apport et mise en œuvre sur toute la surface du dépôt, de matériaux argileux de perméabilité inférieure à 10 <sup>-6</sup> m/s, faciles à végétaliser, prélevés dans un rayon de 10 km ou sur place si cela est possible. Ces matériaux seront mis en place par couches de 0.25 m, compactés, sur une épaisseur totale de 0.5 m, à la surface bien lissée. En cas d'absence de sols argileux, on pourra remplacer le dispositif par un géosynthétique bentonitique recouvert de 0.3 m de sol quelconque.	m <sup>2</sup>
2-4	<input type="checkbox"/>	<b>Végétalisation</b> : fourniture et plantation d'un semis herbacé sur toute la surface du site, associées à un plan de fertilisation ou à un complément de terre végétale. L'entreprise s'assurera par tous les moyens de la prise correcte de la végétation jusqu'à sa pousse définitive et pendant au moins 1 an.	0 m <sup>2</sup>
2-5	<input type="checkbox"/>	<b>Stabilisation superficielle</b> : plus-value pour la stabilisation des fortes pentes par action superficielle, motivée de façon à assurer la stabilité de la couverture (géogrille, natte en chanvre...).	m <sup>2</sup>
3-1	<input type="checkbox"/>	<b>Fossés</b> : réalisation d'un fossé périphérique complet ou partiel, en terrain de toute nature, permettant la collecte des eaux de ruissellement extérieure au site, au fil d'eau maîtrisé, raccordé aux exutoires existants (naturels ou non), de section suffisante pour un écoulement correct.	ml
3-2	<input type="checkbox"/>	<b>Busage</b> : fourniture et pose d'un busage sous piste ou chaussée, en prolongement du fossé, de diamètre en relation avec les écoulements potentiels. Réfection du revêtement si nécessaire.	ml
4-1	<input type="checkbox"/>	<b>Portail</b> : fourniture et pose d'un portail ou d'une barrière pour interdire l'accès au site.	unité
4-2	<input type="checkbox"/>	<b>Clôture</b> : fourniture et pose d'une clôture grillagée, d'une hauteur de 2 m, interdisant l'accès au site, y compris toutes sujétions.	ml
4-3	<input type="checkbox"/>	<b>Panneau</b> : fourniture et pose d'un panneau interdisant le dépôt de déchets et explicitant les nouveaux modes d'élimination.	unité
5-1	<input type="checkbox"/>	<b>Stabilisation du pied du talus par enrochement</b> : fourniture et pose d'enrochement naturel libre pour la stabilisation du pied du massif, y compris toutes sujétions.	m <sup>2</sup>
5-2	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> : fourniture et pose.	
6	<input type="checkbox"/>	<b>Divers et imprévus</b>	unité
7	<input type="checkbox"/>	<b>Ingénierie conseil et maîtrise d'œuvre.</b>	unité
8-1	<input type="checkbox"/>	<b>Variante</b> : dans le cas de ce site, il a été jugé opportun ou économiquement raisonnable de libérer totalement ou partiellement l'emprise du dépôt par évacuation des déchets vers un centre agréé voire, si l'administration l'autorise, vers un site de décharge proche en cours de réhabilitation et nécessitant un comblement résiduel (site de ..... par exemple). L'opération s'entend toutes sujétions comprises (reprise, transport, dépôt...) et comporte une remise en état minimum de l'emprise dégagée par revégétalisation.	m <sup>3</sup>
8-2	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Variante 2 (cas des dolines)</b> : dans le cas où l'on peut disposer sur une courte période de matériaux inertes de type G ou H (matériaux de démolition triés ou déblais propres), il devient avantageux de combler le vide résiduel de la doline jusqu'à l'obtention d'un léger dôme. Le site sera ensuite recouvert de 0.3 m de terre végétale et végétalisé. Sont indiqués le volume de comblement résiduel estimé ainsi que la surface à couvrir et végétaliser.	3500 m <sup>3</sup> 900 m <sup>2</sup>

FICHE DE SYNTHESE GENERALE

Commune

BELIEU (LE)

N° Site

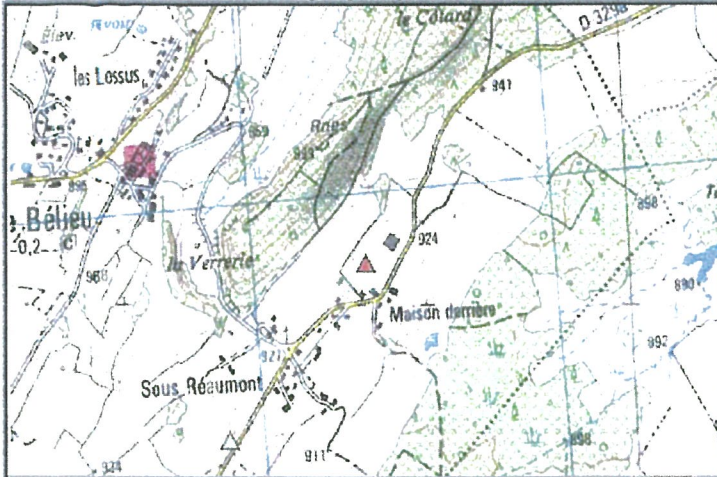
25050-3

Catégorie globale de risque

B

1. Données générales du site

Extrait cartographique - 1 / 25 000



Photo



Coordonnées Lambert : X 926800 Y 2244130

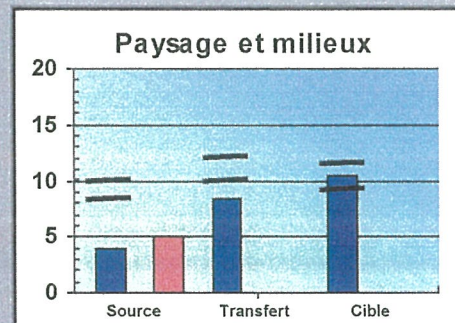
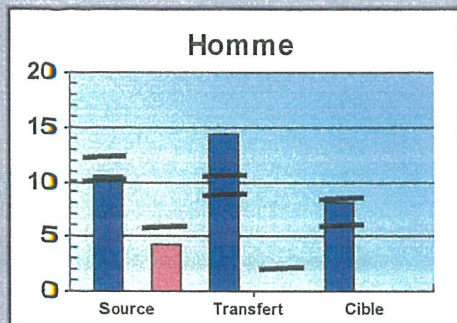
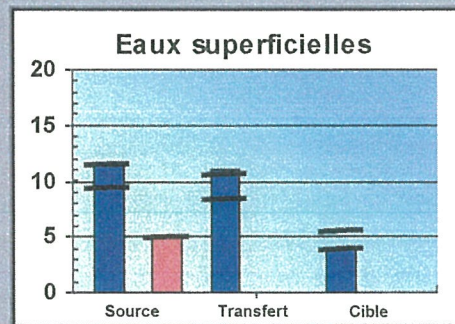
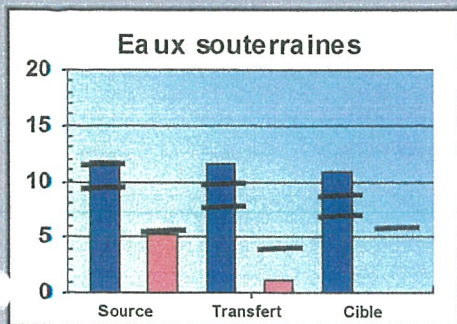
Lieu-dit : Maison Derrière

Type DB Surface estimée 800 m<sup>2</sup> Date du diagnostic 31/10/01 Personne présente   
 Activité F Volume estimé 4000 m<sup>3</sup> Site inventorié en 1991  Identité Resp communal

Historique - Nature des déchets

Zone de dépôt sur un terrain privé qui a été utilisée ponctuellement, en 1990, lors de création de la déchetterie des Fins. Elle a alors reçu une partie des broyats de déchets ménagers de l'usine de broyage. Le site est maintenant recouvert et utilisé comme pâture.

2. Synthèse des impacts



3. Problématique du site

Site réhabilité sommairement. Volume de dépôt modéré. Les déchets (broyats d'ordures ménagères), maintenant recouverts, reposent au fond d'une doline sur un substratum calcaire karstique qui favorise les infiltrations vers la nappe. Celle-ci est estimée à plus de 20 m de profondeur et n'est pas exploitée à proximité du site. L'ancienne décharge est située à 500 m d'une tourbière, qui constitue un milieu naturel protégé. Par ailleurs, la conformation topographique du terrain (en cuvette) accentue la pénétration du ruissellement dans le sous-sol. Les premières habitations sont éloignées d'une centaine de mètres. L'impact visuel est nul (terrain remis en l'état).

FICHE DE SYNTHÈSE - DEFINITION DES SUITES A DONNER  
COMMUNE

BELIEU (LE)

N° Site

25050-3

Catégorie de risque

B

1. Suites à donner - Besoins à court terme

Besoin immédiat d'une étude préalable avant travaux  Coût estimé de l'étude (en € HT) 11 400

Objectifs :

- Caractériser le potentiel polluant
- Caractériser les possibilités de transfert
- Mesurer les impacts sur les milieux
- Définition et chiffrage de travaux particuliers
- Autre objectif d'étude

Vers les eaux souterraines  
Eaux souterraines

Besoin immédiat en travaux sans étude préalable  Coût estimé des travaux (en € HT) 0

Objectifs :

- Libérer l'emprise (partiellement ou totalement)
- Effacer l'impact visuel (regroupement évacuation, nivellement couverture...)
- Limiter les percolations dans les déchets (remodelage, couverture...)
- Limiter le ruissellement vers les déchets (fossés)
- Limiter l'accès (clôture, barrière, panneau d'information)
- Autre objectif de travaux

Remarques

Site utilisé ponctuellement en 1990 pour l'évacuation des déchets broyés de l'usine de traitement de Les Fins.

2. Possibilité de reconversion du site en installation de substitution

	Déchetterie		Centre de stockage d'inertes		Plate-forme déchets verts	
			de proximité	BTP	de proximité	intercommunale
Note	0	0	0	0	36,5	33,5
Aptitude	mauvais		mauvais	mauvais	bon	moyen
Existence ou projet avancé < 10 km	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Lieu	BONNETAGE, FINS (LES)			FINS (LES), RUSSEY (LE), ORCHAMPS-VENNES		

3. Syndicats

Syndicat de collecte CC du Val de Morteau  
Syndicat de traitement SMETOM du Haut Doubs

4. Besoins théoriques pour les différentes catégories de déchets

Déchets accueillis en déchetterie   
Inertes   
Déchets verts

5. Nombre total de site inventorié sur la commune 3, dont : 2 site(s) diagnostiqué(s) sur le terrain  
1 site(s) non diagnostiqué(s)